

Conférence de presse sur le nouveau « Rapport sur les infrastructures : à la pointe grâce à la concurrence et à un financement durable » – Les demandes de l'économie suisse en matière de politique des infrastructures

Lundi 2 juillet 2012

Seul le discours prononcé fait foi.

Infrastructures : une tâche qui incombe à l'État et au secteur privé

Pascal Gentinetta, président de la direction d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

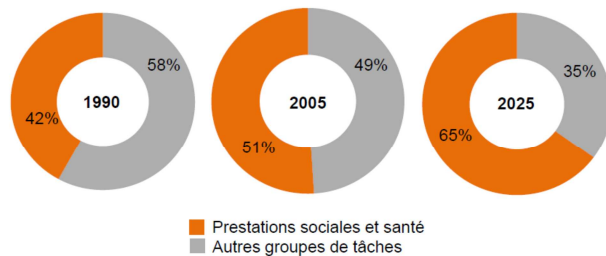
Nos entreprises sont les plus gros consommateurs d'énergie, de prestations de transport par rail, route et air ainsi que de services postaux et de communication. Sans infrastructures performantes, l'économie serait privée d'un pilier de sa compétitivité. economiesuisse voit le nouveau rapport sur les infrastructures comme un fil rouge proposé par l'économie pour élaborer une nouvelle politique en la matière. Nos leitmotiv sont : plus de concurrence et un financement solide, axé sur le marché. Sur cette base, nous faisons des propositions concrètes dans chaque domaine, en faveur desquelles nous nous engagerons fortement durant la législature en cours.

Cet engagement est nécessaire au vu des défis qui nous attendent. Du point de vue de l'économie, les importants dossiers en cours constituent une source de préoccupation :

- La nouvelle politique énergétique élaborée par le Conseil fédéral ne fait toujours pas suffisamment la part des choses entre ce qui serait souhaitable et la réalité. En outre, elle n'implique pas suffisamment l'économie, le plus gros consommateur d'énergie.
- La libéralisation du marché postal et du marché de l'électricité est paralysée.
- Enfin, la planification de nouveaux projets et d'extensions dans le domaine des transports ressemble davantage à un souk qu'à une analyse macroéconomique sérieuse de la meilleure manière d'investir chaque franc et d'attirer des capitaux privés pour le bien de tous.

Dans cette situation, nous estimons que notre tâche en tant qu'organisation faîtière nationale ne consiste pas à nous engager en faveur de projets régionaux importants lors de l'attribution des deniers publics, mais à nous battre pour le respect de principes importants dans une optique économique globale. Pour economiesuisse, il est clair que les investissements dans les infrastructures doivent avoir la priorité sur les dépenses de transfert, dans le respect du frein à l'endettement, car il s'agit d'une politique favorable à la croissance. Actuellement, on constate pourtant que l'évolution des budgets publics consolidés va toujours davantage à l'encontre de ce principe. En 1990, les dépenses pour l'État-providence représentaient 43 % du total des dépenses.

Depuis, cette part n'a cessé d'augmenter et pourrait atteindre 72 % d'ici à 2030 en l'absence de mesures visant à contrer cette évolution.



Source : AFF, Finances publiques en Suisse en 2005, Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Statistique des assurances sociales suisses 2006, economiesuisse Concept des dépenses, 2002. Chiffres pour 2025 selon nos estimations.

Cette perspective est alarmante. Notre pays ne pourra augmenter sa marge de manœuvre financière pour investir dans les infrastructures que s'il parvient à juguler enfin l'explosion des coûts de l'État social.

Dans ces conditions, il est de plus en plus important de développer systématiquement des modèles de partenariats public-privé (PPP). En particulier en raison des incertitudes liées à la crise financière et de l'endettement, des capitaux privés colossaux cherchent des opportunités de placement sûres à long terme. Refuser de recourir à ces fonds privés dormants dans le domaine des infrastructures serait un non-sens économique. Nous voyons trois raisons de soutenir des projets de PPP : premièrement, ils allègent les budgets des collectivités et ouvrent la voie à d'autres projets financés par les deniers publics. Deuxièmement, la collaboration avec des acteurs professionnels privés devrait induire des gains d'efficacité également en Suisse. Troisièmement, c'est justement dans le domaine des transports que les modèles de PPP avec un financement axé sur les usagers créent des incitations économiques judicieuses. Cela permet un financement durable des infrastructures. À nos yeux, l'utilisation de capitaux privés dans le domaine des infrastructures, couplée à un renforcement de la concurrence représente une solution ingénieuse pour supprimer tous les goulets d'étranglement qui affectent nos infrastructures et nuisent à l'économie. On peut évoquer notamment le Gothard ou la traversée de la rade à Genève.